

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Séance extraordinaire du 20 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, tenue le 20 décembre 2021 en visioconférence Zoom à la suite de nouvelles mesures sanitaires imposant que les séances du conseil se tiennent en distance. L'enregistrement de la séance se trouvera sur le site Internet de la municipalité conformément aux consignes reçues le lendemain de la séance.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec à laquelle sont présents, messieurs André Thibodeau, Julien Fournier, Steve Thibodeau ainsi que mesdames Catherine Belleau-Arsenault et Geneviève Bergeron, tous conseillers et conseillères sous la présidence de monsieur Christian Massé, maire. Est absente madame Isabelle Meunier, conseillère au siège #3.

Est également présente madame Chantal Baril secrétaire-trésorière et directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'avis de convocation ayant été signifié aux membres du conseil tel que requis à l'article 156 du code municipal du Québec et résolu de constater le quorum à 19 h 00 et de déclarer la séance extraordinaire ouverte.

ADOPTÉE

12-21-201 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Julien Fournier
Appuyé par monsieur Steve Thibodeau

Et unanimement résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2022
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
5. Période de questions

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

12-21-202 ADOPTION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2022 lors de la séance extraordinaire du 8 décembre 2021 par le Maire, monsieur Christian Massé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Catherine Belleau-Arsenault, appuyé par monsieur Steve Thibodeau et résolu d'adopter le budget pour l'année 2022 au montant de 1 712 172 \$ tel que présenté ci-après :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale

Conseil municipal (7 élus)	30 845.00 \$
Gestion financière et administrative	95 238.00 \$
Location bureaux	20 720.00 \$
Évaluation (MRC-Quote-part)	21 355.00 \$
Honoraires services juridiques	30 000.00 \$
Honoraires professionnels (architecte, ingénieur, arpenteur, archiviste, etc. pour la relocalisation)	101 000.00 \$
Autres (chauffage, assurance, entretien)	112 212.40 \$

Total administration : 411 370.00 \$

Sécurité publique

Police / Sûreté du Québec	50 983.00 \$
SQ/ Quote-part MRC	2 347.00 \$
Protection contre les incendies : (Prévention, dessertes)	81 000.00 \$

Total sécurité publique : 135 280.00 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Transport réseau routier

Voirie municipale été (entretien et amélioration)	500 407.60\$
Déneigement	324 150.00 \$
Éclairage des rues	1 250.00 \$
Autres	200.00 \$
Total réseau routier :	826 007.60 \$

Hygiène du milieu

Matières résiduelles / Gesterra	86 533.00 \$
Quote-part MRC	7 857.00 \$
Vidanges boues fosses septiques	13 500.00 \$
Amélioration des cours d'eau MRC (quote-part)	10 969.00 \$
Animaux (Entente SPAA) :	840.00 \$
Total hygiène du milieu :	119 699.00 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage

Subventions (FRR)	74 930.00 \$
Honoraires professionnels	30 000.00 \$
Fournitures de bureau	150.00 \$
Quote-part urbanisme MRC	5 447.00 \$

Promotion et développement économique

Quote-part tourisme	1 503.00 \$
Quote-part fibre optique	5 352.00 \$
Autres (MADA)	40 300.00 \$
Total aménagement, urbanisme et développement :	157 682.00 \$

Santé et Bien-être

Quote-part CDEVR	3 036.00 \$
Total santé et bien-être	3 036.00 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Loisirs et culture

Activités récréatives

Centre sportif

Centre sportif (chauffage, électricité et propane)	5 900.00 \$
Entretien annuel du Centre sportif (glace, surface bétonnée, location, etc.)	6 000.00 \$
Entretien centre sportif (Entretien ménager, pelouse, glace, diverses réparations)	6 350.00 \$
Activités de loisirs	6 000.00 \$

Total : 24 250.00 \$

Divers récréatifs :

Camp de jour	5 500.00 \$
Remboursement des frais non résidents	2 500.00 \$
Quote-part CDCBF MRC	974.00 \$
Quote-part parc linéaire	251.00 \$

Total : 9 225.00 \$

Total activités récréatives : 33 475.00 \$

Activités culturelles

Bibliothèque	5 800.00 \$
Quote-part culture	2 616.00 \$

Total activités culturelles : 8 416.00 \$

Total activités récréatives et culturelles : 41 891.00 \$

Frais de financement

Dette à long terme-intérêts :	10 033.00 \$
Total frais de financement :	10 033.00 \$

TOTAL DES CHARGES	1 704 999.00 \$
Excédent (déficit) de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales	7 173 00 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Activités financières

Financement activités à long terme (Subv. RIRL)	226 000.00 \$
Remboursement en capital dette long terme:	(87 609.00) \$
Total financement	138 391.00 \$

Affectations

Activités d'investissement

Immobilisation – Infrastructures	(226 000.00 \$)
Total activités investissements	(226 000.00 \$)

Réserves financières et fonds réservés

Affectations SDREF réservé – conciliation fiscale	86 938.00 \$
Réserve financière élections – PL-49	(6 500.00\$)
Total excédent (déficit) accumulé	80 436.00 \$

Total des affectations (145 564.00\$)

Total conciliation à des fins fiscales (7 173.00 \$)

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 712 172.00 \$

REVENUS

Taxes générales :	899 314.00 \$
Taxes sur une autre base (matières résiduelles) :	86 533.00 \$
Vidanges des boues fosses septiques	13 500.00 \$
Autres revenus de sources locales :	31 508.00 \$
Subventions gouvernementales :	681 317.00 \$

TOTAL DES REVENUS : 1 712 172.00 \$

QUE conformément aux exigences au Code municipal du Québec à l'article 957, une copie du budget sera distribuée à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

12-21-203 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT la présentation du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 par le maire, monsieur Christian Massé;

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

Plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
Projet voirie RIRL	1 306 980,00 \$	1 500 000,00 \$	500 000,00 \$	Subvention RIRL- Règlement emprunt
PTI voirie zone rurale	301 980,00 \$	301 980,00 \$	300 000,00 \$	TECQ 2019-2023
TOTAL VOIRIE	1 608 960,00 \$	1 801 980,00 \$	800 000,00 \$	

TRAVAUX PUBLICS - ÉQUIPEMENTS	2022	2023	2024	
Équipements déneigement		100 000 \$	100 000 \$	activités d'investissement
TOTAL ÉQUIPEMENTS		100 000 \$	100 000 \$	

TRAVAUX PUBLICS -Bâtiment	2022	2022	2023	Mode de financement prévu
Mise à niveau, garage municipal	75 000 \$			Subv. PRABAM- activités d'investissement
TOTAL BÂTIMENT	75 000,00 \$	- \$	- \$	

ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
TOTAL ADMINISTRATION				

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. D'ARTHABASKA

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRE	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
Études de faisabilités / relocalisation bureaux et bibliothèque / salle du conseil et communautaire	100 000 \$			Activités d'investissement
Relocalisation des bureaux		1 000 000 \$		Subvention- surplus accumulé
TOTAL LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRE	100 000 \$	1 000 000 \$	- \$	

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
Panneaux historiques		5 000 \$		activités d'investissement
TOTAL URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	0 \$	5 000,00 \$	0 \$	

TOTAL ANNUELLEMENT	1 783 960,00 \$	2 906 980,00 \$	900 000,00 \$	
---------------------------	------------------------	------------------------	----------------------	--

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Julien Fournier, appuyé par monsieur André Thibodeau et résolu d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 tel que présenté, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux. Le plan triennal est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici tout au long reproduit;

QUE conformément aux exigences au Code municipal du Québec à l'article 957, une copie du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 sera distribuée à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

12-21-204 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Steve Thibodeau, appuyé par madame Catherine Belleau-Arsenault de lever l'assemblée à 20 h 22.

(S) SIGNÉ

Christian Massé
Maire

(S) SIGNÉ

Chantal Baril
Directrice générale et
greffière-trésorière

Le Maire, Monsieur Christian Massé a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto.

Signé à Sainte-Hélène-de-Chester le 11 janvier 2022